

MAIRIE
SIXT-sur-AFF
35550

*

☎ : 02 99 70 01 88
Télécopie : 02 99 70 08 10

Le 06/06/2017

CONVOCAATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le

JEUDI 15 JUIN 2017 à 20H30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
René RIAUD



ORDRE DU JOUR

- ✓ Acquisition d'un tracteur et d'une débroussailleuse pour le service technique
- ✓ Modernisation des routes
- ✓ Temps d'activités périscolaires : Maintien ou non à la rentrée 2017/2018
- ✓ Questions diverses

✂.....

BON POUR POUVOIR

Je soussigné....., empêché d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le jeudi 15 juin 2017 donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à

Fait à, le..... Signature :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	L'an deux mil dix-sept, le quinze juin
En exercice	19
Présents	17
Votants	17
Délibération	<p>Le Conseil Municipal de la Commune de Sixt-sur-Aff, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur René RIAUD, Maire.</p> <p>Date de convocation du Conseil Municipal : 06/06/2017</p> <p>Présents : Ms RIAUD, GÉRARD, MARCHAND, BLANCHARD, POSSÉMÉ, JOUIN BERTY, BIDOIS, DIGUET, HAMON, GICQUEL, MONVOISIN, PERRIN RIVIERE ROBERT, SARAZIN, SOREL.</p> <p>Absents Excusés : Pascal DEBRAY – Marina GOUIN</p> <p>Secrétaire : Sabrina RIVIERE</p>
2017-52	
Modification des horaires de l'école publique Michel SERRAULT	<p>Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal du projet de décret concernant une nouvelle dérogation à l'Organisation des Temps Scolaires des écoles publiques et le retour possible d'une semaine à quatre jours.</p> <p>Le conseil avait déjà discuté lors de la dernière réunion de conseil de cette possibilité. Il avait été évoqué le peu de participants aux temps d'activités périscolaires proposés, le fait que les deux écoles de la commune publique et privée reviendraient aux mêmes rythmes de quatre jours ce qui paraît plus juste.</p> <p>Le conseil d'école s'est également réuni et à l'unanimité a donné un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours.</p>
Certifié exécutoire	Après en avoir délibéré, et prenant en compte toutes ces observations, le conseil municipal à l'unanimité émet le souhait de revenir à la semaine de quatre jours.
Reçu en préfecture	
Le :	
Publié ou notifié	
le :	
Délibération	Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal des offres reçues pour l'acquisition d'un tracteur au service technique. Six entreprises ont répondues dont une qui a fait deux propositions.
2017-53	
Acquisition d'un tracteur	Dans l'appel d'offres, les critères étaient les suivants : 50% technicité, 40% prix et 10% délai de livraison.
	Le classement s'établit comme suit
	1. CBM Pipriac
	2. BRETAGRI St Gilles
	3. DELOURMEL Noyal Chatillon
	4. DUVAL Pipriac
	5. BLANCHARD L'Hermitage
	6. DUBOURG Redon
Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	
Le :	
Publié ou notifié	
le :	

La commission matériels s'est réunie et a opté pour le tracteur John Deere 6110R proposé par CBM de Pipriac au prix de 76 800 € HT soit 92 160 € TTC.

L'entreprise propose une reprise de l'ancien tracteur et épareuse pour 17 000€.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident de suivre les membres de la commission et de retenir l'entreprise CBM de Pipriac pour son offre de 76 800 € HT avec reprise de l'ancien matériel à 17 000 €.

Délibération
2017-54

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal des différents devis reçus pour la modernisation des routes qui se décomposent en deux lots :

1. Rue Ratuilli et Cours de la Maison de Sixt
2. Rue des Riedonnes

Modernisation
2017

Les résultats sont les suivants :

	Eurovia (HT)	MTPA (HT)	BROCELIANDE TP (HT)
Rue ratuilli et Cours de la maison de Sixt	49 480	51 327.50	52 694
Rue des Riedonnes	29 223	28 960	30 150

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
Le :
Publié ou notifié
le :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise Eurovia pour le lot n°1 au prix de 49 480 € HT et l'entreprise MTPA pour le lot 2 « Rue des Riedonnes » au prix de 28 960 € HT.

Pour copie conforme,
Le Maire,
René RIAUD

Délibération

2017-55

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un dossier de demande de subvention au titre du contrat de ruralité a été déposé pour les travaux de la Maison d'Assistants Maternelles. Une subvention de 50 000€ pourrait nous être accordée.

Contrat de ruralité : demande de subvention pour les travaux de la Maison d'Assistants Maternelles

Le coût prévisionnel des travaux estimé par le Maître d'œuvre, le cabinet d'architecte GORY, est de 403 300 € HT de travaux plus 46 053 € de maîtrise d'œuvre et frais annexes (contrôleur technique, SPS, sondage de sols ...) soit un total de 449 353 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Coût HT	Financements	€	Taux%
	Réserve Parlementaire	10 000	2.23
	Contrat de ruralité	50 000	11.13
	Fonds de concours	20 000	4.45
	Autofinancement	369 353	82.19
449 353	TOTAL	449 353	100

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture

Le :

Publié ou notifié

le :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De solliciter un financement pour les travaux de construction de la Maison d'Assistants Maternelles dans le cadre du contrat de ruralité
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et pièces relatifs à ce dossier et à encaisser ces subventions.

Pour copie conforme,
Le Maire,
René RIAUD

Délibération

2017-56

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'une demande du président de l'OGEC pour annuler la réservation de la salle Espace de l'Aff le samedi 21 octobre 2017.

Remboursement de l'acompte pour une réservation Salle Espace de l'Aff

L'acompte des 30 euros a déjà été encaissé, il faut donc comme indiqué dans la convention, une délibération du conseil pour pouvoir la rembourser.

Après délibération, le conseil municipal accepte de prendre en compte l'annulation de la salle Espace de l'Aff du 21 octobre prochain demandée par l'OGEC et accepte également de rembourser l'acompte à l'association.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture

Le :

Publié ou notifié

le :

Pour copie conforme,
Le Maire,
René RIAUD

QUESTIONS DIVERSES

- Départ en retraite d'Annette TREMINTIN le 24/06 à la médiathèque et le 07/07 à la salle des mariages
- La journée du patrimoine aura lieu le dimanche 17/09. Deux circuits sont prévus avec 2 départs : 10H30 et 14H30.
- Il faudrait penser à renouveler la vaisselle de la salle Seizh qui devient désuète.
- Des problèmes de vitesse ont à nouveau été signalés dans les villages, notamment La Renardière, Route de la Chapelle Gaceline